



Canne à sucre – Mai 2017

Directeur de publication : Jean-Bernard Gonthier, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion
24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateur filière et rédacteur : Joseph Antoir.

Comité de rédaction : Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance : Anafruit, Armeflhor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

A retenir

Météorologie : en mai, la pluviométrie est supérieure aux moyennes décennales dans le Nord, le Sud et l'Est, mais plus basse dans le l'Ouest.

Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) : attention, le seuil de nuisibilité reste élevé sur certaines parcelles du réseau.

Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) et Thrips (*Fulmekiola serrata*) : le risque reste moyen sur certaines parcelles du réseau, comme le mois dernier.

Adventices : la pression des adventices a baissé sur les parcelles du réseau qui ont eu des interventions. Attention à intervenir dès le dépassement du seuil de 30 % d'enherbement au sol.

Pokka Boeng : retour d'observation d'une parcelle touchée du Sud à Saint-Pierre.

Météorologie

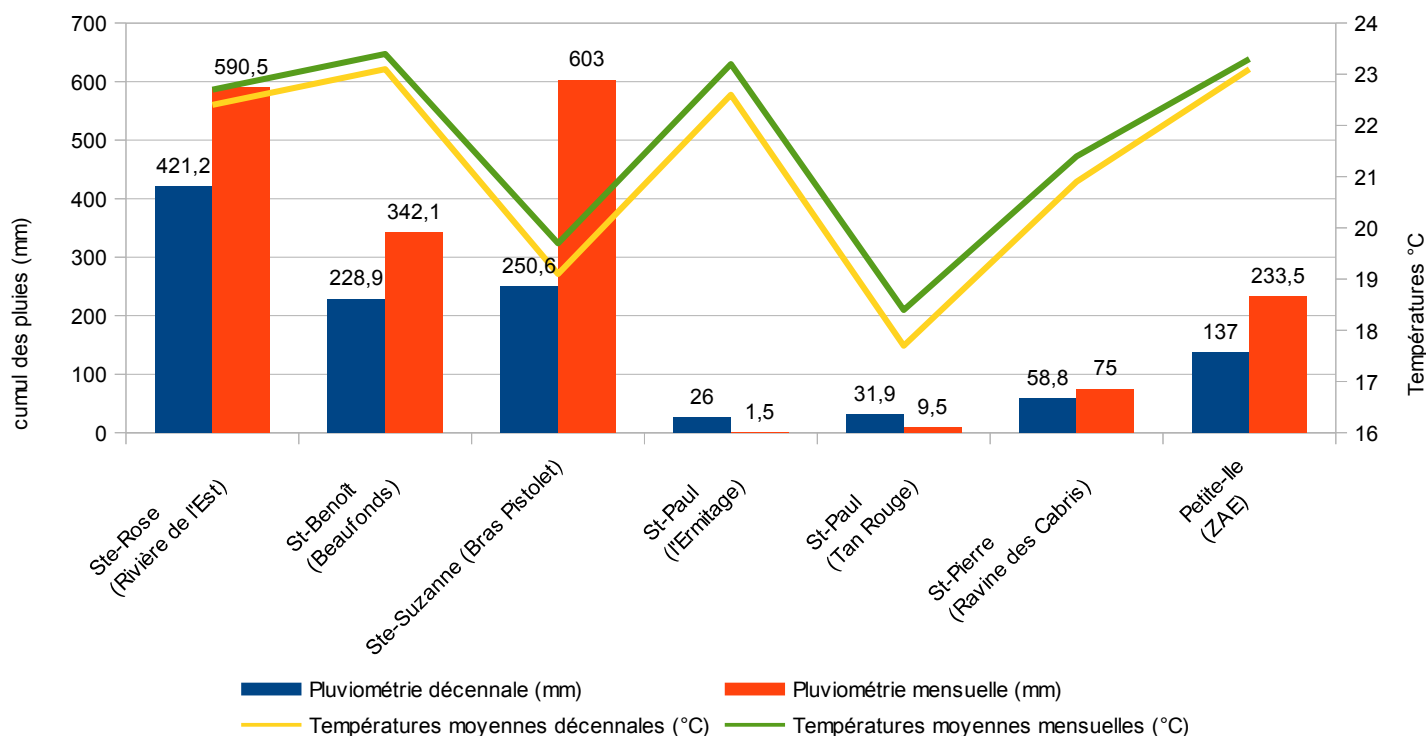
Relevés de mai 2017 comparés aux moyennes décennales du mois de mai.

Poste	Ste-Rose (Rivière de l'Est)	St-Benoît (Beaufonds)	Ste-Suzanne (Bras Pistolet)	St-Paul (l'Ermitage)	St-Paul (Tan Rouge)	St-Pierre (Ravine des Cabris)	Petite-Ile (ZAE)
Températures moyennes décennales (°C)	22,4	23,1	19,1	22,6	17,7	20,9	23,1
Températures moyennes mensuelles (°C)	22,7	23,4	19,7	23,2	18,4	21,4	23,3
Pluviométrie décennale (mm)	421,2	228,9	250,6	26	31,9	58,8	137
Pluviométrie mensuelle (mm)	590,5	342,1	603	1,5	9,5	75	233,5

Les températures du mois de mai 2017 ont été plus élevées que les moyennes décennales sur l'ensemble des stations. Avec un maximum de hausse de 0,65 °C en moyenne sur les stations de l'Ouest.

La pluviométrie a été supérieure aux moyennes décennales dans le Nord, le Sud et l'Est. C'est le Nord qui enregistre la plus forte hausse avec 141 % en moyenne, suivi du Sud avec 58 % et de l'Est avec 43 % en moyenne. Seul l'Ouest enregistre une forte baisse de 81 % par rapport aux moyennes décennales.

Relevés de mai 2017, comparés aux moyennes décennales du mois de mai



Phénologie

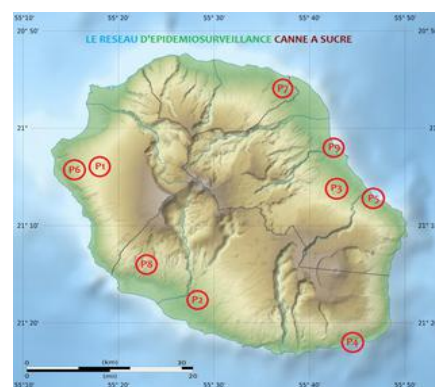
Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois de mai 2017.

Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Saint-Paul	Saline-les-Hauts	881	R583	Fin octobre 2016	Croissance
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-juillet 2016	Croissance
P3	Saint-Benoît	Cambourg	421	R570	Début août 2016	Croissance
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2016	Croissance
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2016	Croissance
P6	Saint-Paul	Antenne IV	204	R579	Fin août 2016	Croissance
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Début août 2016	Croissance
P8	Les Aviron	Tévelave	798	R583	Fin septembre 2016	Croissance
P9	Saint-Benoît	Beaulieu	66	R582	Début décembre 2015	Croissance

Etat phytosanitaire des cultures

- **Canne à sucre**

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 9 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.

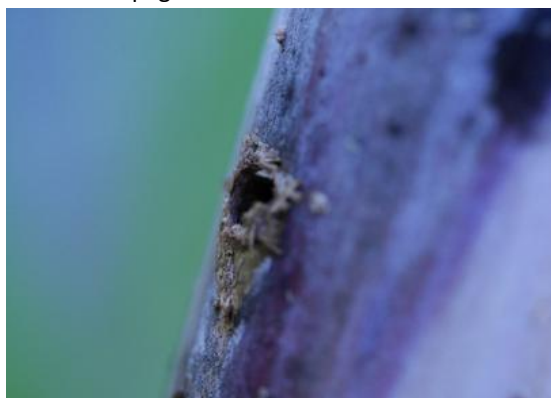


Répartition géographique des parcelles

Etat phytosanitaire des parcelles de cannes face aux bioagresseurs au mois de mai 2017.

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : 0 % de « cœurs morts »	20 %	Risque nul : la période à risque est passée pour les parcelles au stade de début et fin de croissance.
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)	P2, P4, P5 : 0 % de tiges attaquées P7, P9 : 20 % de tiges attaquées P1 : 40 % de tiges attaquées P3 : 60 % de tiges attaquées P8 : 70 % de tiges attaquées P6 : 90 % de tiges attaquées	> 50 %	Risque élevé : le stade phénologique des plants est propice aux attaques de borer ponctué.
Noctuelle défoliatrice (<i>Leucania pseudoloreyi</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : 0 % de feuilles attaquées	> 50 %	Risque nul : la période à risque est passée pour les parcelles au stade de début et fin de croissance.
Cochenilles (<i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i>)	P6 : 0 % des tiges attaquées P4, P9 : 10 % des tiges attaquées P2, P3 : 20 % des tiges attaquées P1, P5, P8 : 30 % des tiges attaquées P7 : 40 % des tiges attaquées	> 50 %	Risque moyen : le stade phénologique de croissance est propice à la présence de cochenilles.
Rat (<i>Rattus</i> sp.)	Absence de dégâts	Difficile à déterminer	Risque faible : les cannes peuvent commencer à être attaquées, notamment des variétés de canne riches en sucre telles que la R579 de début de campagne.
Thrips (<i>Fulmekiola serrata</i>)	P1, P2, P5, P7, P9 : 0 % de feuilles attaquées P4, P8 : 20 % de feuilles attaquées P3, P6 : 30 % de feuilles attaquées	Difficile à déterminer > 50 %	Risque moyen : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles de canne enroulées.

- Le borer rose n'est plus présent sur les parcelles du réseau.
- Le borer ponctué apparaît sur la P7 et P9. On note une augmentation d'intensité sur la P1, P3, P6 et P8. La P3, P6 et P8 dépassent le seuil de nuisibilité. Pas d'attaque sur les autres parcelles du réseau. Prioriser la récolte sur les parcelles les plus atteintes (Cf fiche phytosanitaire <http://www.bsv-reunion.fr/wp-content/uploads/2015/02/Fiche-phyto-borer-ponctu%C3%A9.pdf>)
- Les noctuelles ne sont plus un danger sur les parcelles de début et fin de campagne.
- Les cochenilles sont toujours présentes sur l'ensemble des parcelles, sauf pour la P6. Les parcelles épaillées P2, P3, P4, P5, ainsi que sur la P6, avec la variété R579 qui épaille naturellement, présentent un taux de cochenille faible. C'est l'espèce *Saccharicoccus sacchari* qui est essentiellement présente sur les parcelles du réseau. Elles sont non visibles à l'oeil nu et nécessitent de retirer les pailles sur les tiges pour pouvoir les observer.
- Pas de présence de rats sur les parcelles du réseau.
- Les populations de thrips ne sont plus présentes sur la P2. Disparition des thrips sur la P5 et P7.



Attaque de Borer ponctué, *Chilo sacchariphagus* (J. Antoir, CA)

Enherbement des parcelles de canne au mois de mai 2017

	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9
Enherbement	15%	0%	10%	0%	0%	10%	15%	30%	0%
Mois après coupe	7	10	10	10	10	9	10	8	5
Dernière intervention	Février	Mars	Mars	Décembre	Mars	Mars	Février	Janvier	Mars
Type d'intervention	Manuel	Epaillage	Epaillage	Epaillage	Epaillage	Chimique	Mécanique	Chimique	Chimique
Seuil d'intervention	30 %								
Évaluation des risques	Moyen	Nul	Faible	Nul	Nul	Faible	Moyen	Élevé	Nul

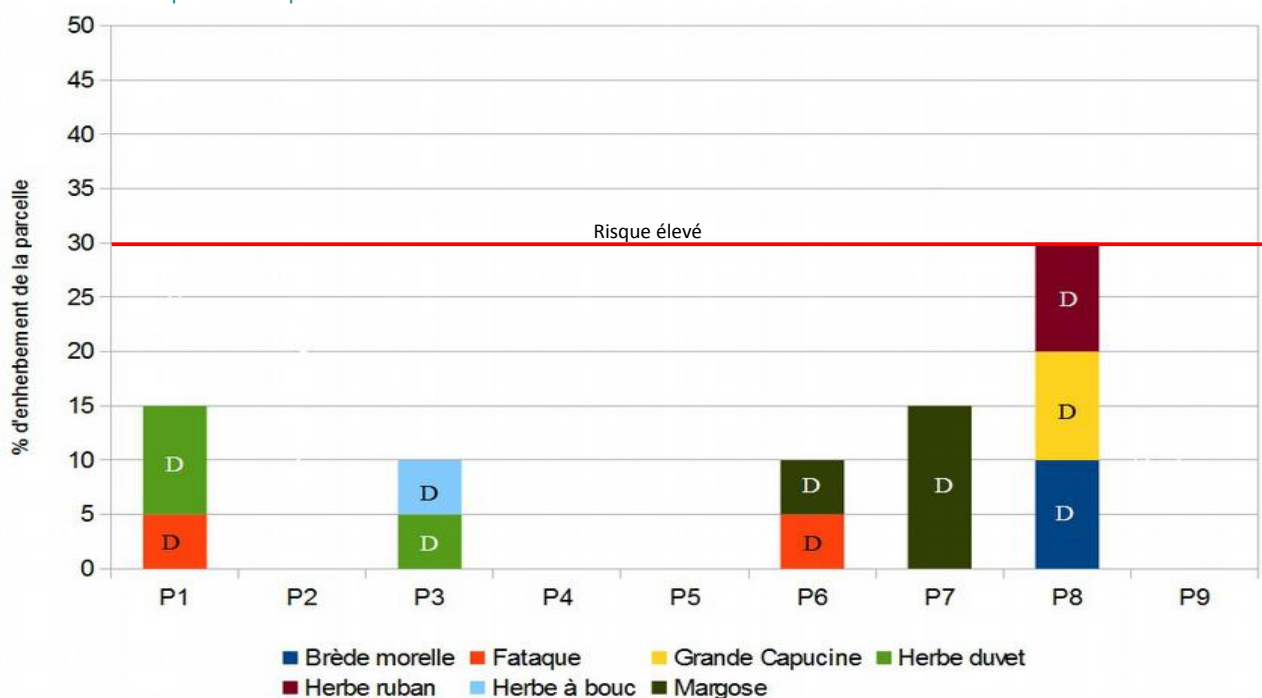
Risque nul : parcelle propre/recouvrement total des cannes

Risque moyen : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

Risque faible : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

Risque élevé : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

Enherbement des parcelles et présence d'adventices au mois de mai 2017.



Rappel : l'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stade phénologique croissants sont répertoriés de A (plantule) à E (grenaison).

Pour ce mois de mai, les pressions d'enherbement continuent à être basses sur les parcelles du réseau grâce aux interventions qui ont déjà été effectuées, tel que l'épaillage, et grâce à l'aspect couvrant des feuilles de la canne à sucre elle-même. Les interventions telles que l'épaillage ont maintenu ou réduit le taux d'enherbement à néant (P2, P4, P5 et P9). Mais elles ont légèrement augmenté sur la P3 et P7, avec les précipitations du mois dernier, plus fortes que les décennales.

La parcelle P8 reste sur une pression d'enherbement à risque élevé (30 %).

Prévention : les pluies du mois de mai conséquentes pourront faire croître les adventices dans les mois prochains, si les cannes n'ont pas encore fermé totalement, ou si aucune intervention n'a été entreprise par l'agriculteur.

Ne pas laisser les adventices arriver au stade D (floraison) ou E (grenaison) sur les parcelles. Agir le plus tôt possible pour éliminer le stock éventuel de graines !



Remarque importante: il n'est pas nécessaire d'intervenir chimiquement quand le taux d'enherbement est inférieur à 30 % de couverture du sol. De plus, il est onéreux et inutile de vouloir maintenir les cultures exemptes de « mauvaises herbes ». Cibler prioritairement les interventions sur les parcelles où la prolifération des mauvaises herbes risque d'entraîner des étouffements de souche ou une gêne à la récolte. Bien identifier les espèces présentes et problématiques pour adapter le moyen de lutte.

Observations ponctuelles

Attaques de Pokka boeng (*Fusarium moniliforme*) dans le Sud : Saint-Pierre, au lieu dit Mon Repos, à 80m d'altitude, variété de canne à sucre R582 en replantation.



Présence du Pokkah boeng *Fusarium moniliforme* (J. Antoir, CA)



Souche de canne atteinte du Pokkah boeng *Fusarium moniliforme* (J. Antoir, CA)

Description : Le Pokka boeng est une maladie d'origine fongique dont le symptôme le plus typique est la déformation du sommet de la tige, et qui correspond à un terme javanais, à l'origine du nom de la maladie. Plusieurs champignons du genre *Fusarium* (forme sexuée du *Gibberella*) sont responsables du Pokka boeng, qui sévit essentiellement en période chaude et humide. À La Réunion, cette maladie, aussi appelée *fusariose*, n'a pas de répercussion notable sur la production du fait de l'utilisation de variétés résistantes. Il faut rester néanmoins vigilant car la fréquence du pokka boeng est de plus en plus observée.

Nature des dégâts : les principaux symptômes du Pokka boeng sont l'apparition d'une chlorose des feuilles avec un raccourcissement dans certains cas. Les feuilles supérieures se dessèchent, pourrissent et finissent par casser au niveau de l'attache cœur-feuilles. La croissance de la tige est alors arrêtée. On observe parfois des symptômes d'encoches en forme de "coups de couteau" sur les entre-noeuds en fin de cycle de la maladie.



Chlorose des feuilles et dessèchement de l'attache cœur-feuilles (J. Antoir, CA)



Dégâts du Pokka boeng par poche (J. Antoir, CA)

Estimation des attaques et seuil de risque : les spores sont transportées soit par le vent, soit par l'eau ou encore par les débris végétaux infectés par la maladie. La propagation est favorisée par une alternance de périodes sèches et de périodes humides. Sur la parcelle contaminée, les dégâts ont été relativement importants, avec de nombreuses cannes touchées réparties par poche. Néanmoins, il reste très difficile d'évaluer les pertes en rendement et richesse, ainsi que le seuil de risque.

Action contre la maladie en protection agroécologique : utiliser des variétés résistantes et éliminer les tiges infestées de la parcelle pour éviter la dissémination des spores du champignon.

Contact animateur du réseau d'épidémiologie canne à sucre : Joseph Antoir, Chambre d'agriculture de La Réunion
Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 / e-mail : joseph.antoir@reunion.chambagri.fr

Bulletin consultable sur www.bsv-reunion.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence française pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.